

Image not found or type unknown



Caméra de surveillance

Par **Pourçavoire**, le **28/07/2021** à **13:59**

Bonjour,

J'ai une caméra de surveillance extérieure (qui enregistre temporairement l'image et le son) orientée vers ma maison et qui nous sert lorsque nous sortons de notre propriété.

Mes voisins ont porté plainte contre moi pour "*avoir volontairement capté, enregistré ou transmis sans son consentement des paroles prononcées par M. et Mme X à titre privé ou confidentiel*".

Cette plainte est-elle légitime ? en sachant que je n'ai jamais diffusé quoi que ce soit à quiconque.

En vous remerciant

Par **CUJAS 26150**, le **28/07/2021** à **14:43**

Bonjour,

voici : <https://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-chez-soi>

Par **Pourçavoire**, le **28/07/2021** à **15:07**

Merci, mais j'ai déjà consulté tous ces sites qui évoquent l'image. Ma problématique concerne les paroles que la caméra peut éventuellement capter.

Par **CUJAS 26150**, le **28/07/2021** à **15:27**

Rebonjour,

d'après la jurisprudence, le fait d'enregistrer des paroles prononcées dans un lieu privé est réprimé par la loi pénale (226-1 code pénal).

Par **Pourçavoire**, le **28/07/2021** à **15:39**

re-merci

Oui mais l'article 226-1 du code pénal précise bien la notion "volontairement"

La caméra enregistre les sons par défaut.

Cela voudrait dire que toutes les caméras extérieures qui enregistrent des sons sont potentiellement illégales ?

Par **janus2fr**, le **28/07/2021** à **19:03**

[quote]

Cela voudrait dire que toutes les caméras extérieures qui enregistrent des sons sont potentiellement illégales ?

[/quote]

Bonjour,

En général, il n'y a pas de son sur les video surveillances...

Par **Pourçavoire**, le **29/07/2021** à **10:07**

Ha bon ?

Par **fricero**, le **21/08/2021** à **12:45**

c'est vrai que pour le son, ce n'est pas fréquent

De plus, conformément au RGPD, vous devez informer les personnes au moment où le son est capté (comme pour les images)